

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pessac, le 05/09/2025



Périgueux, 05 septembre 2025

## La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine et la DRAAF renforcent leur partenariat au service de l'enseignement agricole et des coopératives

Virginie Alavoine, Directrice de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, et Denis Baro, Président de La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine, ont signé une convention de partenariat pour renforcer les liens entre les établissements d'enseignement agricole et les coopératives de la région.

Cette convention place l'enseignement agricole au cœur des enjeux de **formation, d'insertion professionnelle et de transition agroécologique. Un engagement fort pour l'avenir des jeunes et des filières.**

Avec **250 coopératives, 1 600 CUMA, 48 000 agriculteurs adhérents et 29 000 salariés**, La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine constitue le premier acteur agricole et agroalimentaire de la région.

**Avec 122 établissements et 25 000 apprenants**, l'enseignement agricole est à l'écoute des besoins des secteurs agricoles et agroalimentaires.

La convention signée prévoit notamment :

- la **promotion du modèle coopératif** dans les établissements agricoles,
- la **présentation des métiers et des opportunités d'emploi** offerts par les coopératives,
- le développement **d'outils pédagogiques et de projets d'expérimentation** autour des transitions agricoles et alimentaires,
- la mise en place de **partenariats durables** pour favoriser les stages, l'alternance et l'insertion professionnelle des jeunes.

### Une feuille de route partagée

Cet accord, conclu pour quatre ans, à compter de la rentrée 2025, marque une étape décisive pour consolider les passerelles entre le monde de l'éducation et celui de l'agriculture coopérative en Nouvelle-Aquitaine.

### Une dynamique partagée :

Denis BARO : « *Nous souhaitons renforcer les liens existants entre nos entreprises et les établissements agricoles mais également développer de nouveaux partenariats* »

Virginie ALAVOINE : « *Je me réjouis de cet engagement de nos deux réseaux. Nous avons devant nous un enjeu majeur de renouvellement des générations et cette convention va nous aider à y répondre* »

Contact presse :

**Philippe SOMMER** : Délégué régional de La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine

06 87 87 66 02 - [psommer@na.lacoopagri.coop](mailto:psommer@na.lacoopagri.coop)

**Construisons en commun l'avenir de chacun**



[www.lacooperationagricole.coop/regions/nouvelle-aquitaine](http://www.lacooperationagricole.coop/regions/nouvelle-aquitaine)